

soit dans les caves. Il pourvoit au meilleur installation de ses bâtiments ruraux, il adopte pour ses terres le meilleur assolement, suivant le sol et le climat sous lequel il opère; lui seul peut encore, au moyen d'une comptabilité régulière de ses dépenses et de ses recettes, constater toutes ses opérations culturales et commerciales, et leur donner une meilleure direction.

Enfin, le cultivateur qui a fait de l'agriculture une étude spéciale, a l'avantage de pouvoir profiter de toutes ses connaissances agricoles, en les faisant concourir au succès général de la culture.

D'après cette énumération, on doit comprendre qu'il est impossible d'entrer dans la voie des améliorations agricoles, avec quelque chance de succès, si l'on n'a pas fait une étude spéciale de la science agricole; excepté, comme nous l'avons déjà dit, le cas où nous avons des exemples d'une bonne culture sous les yeux. Dans ce dernier cas encore, le cultivateur non instruit peut souvent se tromper dans la mise en pratique des bons exemples qui lui sont offerts, surtout s'il se trouve placé dans des circonstances tout à fait différentes de ses voisins.

En un mot, le cultivateur instruit a pour lui de nombreuses chances de succès dont le simple praticien se trouve très souvent privé.

Mais cela ne veut pas dire que la théorie seule suffit. Il reste encore à connaître le métier et la partie commerciale de l'agriculture.

Ces trois parties: la science, le métier et l'industrie sont inséparables. On ne peut pas même dire que l'une est préférable aux autres, car toutes trois sont indispensables. Sans science agricole, on doit se borner à suivre les errements de la routine; sans le métier, on est obligé de dépendre complètement de l'aide des serviteurs ou des ouvriers à notre service; sans industrie, on ne sait rien qu'on donner et on ne peut constater les diverses productions.

Pour réussir, le cultivateur doit posséder les différentes notions de la science agricole; il doit avoir fait de l'agriculture une étude spéciale en connaître parfaitement les travaux manuels, et pouvoir constater l'état de ses opérations au moyen de chiffres et de calcul dont le commerce nous montre un si bel exemple. Comme nous l'avons dit, les connaissances seules ne suffisent pas; si le cultivateur ne possède pas certaines dispositions intellectuelles et morales, il ne pourra certainement pas remplir le noble rôle qu'il est appelé à jouer dans la vocation agricole qu'il exerce.

Nous avons longuement appuyé sur l'importance de la science agricole, et comme conséquence sur la nécessité de l'enseignement agricole dans nos campagnes. En cela, nous ne sommes que l'écho de ces hommes dévoués qui, depuis nombre d'années, n'ont pas épargné leurs travaux, et ont fait même de grands sacrifices pour procurer à leurs concitoyens, et particulièrement aux jeunes gens, la science nécessaire pour pouvoir réussir en agriculture. Parmi ces vrais amis de la cause agricole, nous devons sans doute placer au premier rang ceux qui ont fondé, soutenu et encouragé les écoles d'agriculture dont jouit actuellement notre Province.

Ces écoles d'agriculture n'ont peut-être pas eu tout le succès désirable; mais nous n'avons pas à

accuser les fondateurs et les directeurs de ces institutions, si la somme de bien obtenue n'a pas été telle qu'on devait en attendre. Si nous avons un blâme à offrir, c'est sur les cultivateurs eux-mêmes qu'il doit retomber, parce qu'ils n'ont pas su apprécier l'importance de ces institutions à leur juste valeur.

Mais si nous jetons un regard en arrière, et pour celui qui a pu suivre de près la marche de ces institutions depuis leur fondation, on a lieu d'être satisfait des résultats obtenus, comparativement aux moyens pécuniaires à la disposition des directeurs de nos écoles d'agriculture.

Nous sommes heureux de voir que l'importance de l'établissement d'écoles d'agriculture a été hautement reconnue par nos députés ruraux à l'Assemblée Législative de Québec: à ce point qu'on a jugé nécessaire d'en établir une nouvelle, avec cette différence que cette dernière recevra à elle seule du Gouvernement une somme bien plus considérable que les trois autres ensemble, parce que le cercle des opérations de l'école d'agriculture de Rougemont sera plus étendu: on se livrera d'une manière toute particulière à l'élevage du bétail, à la fabrication du beurre et du fromage, et à quelques autres industries agricoles d'une non moindre importance. A Rougemont, on veut faire avec \$6,000, et les bonnes dispositions du propriétaire de cette ferme, ce qui se fait avec \$30,000 sur la ferme-modèle de l'école d'agriculture de Guelph; l'essai en vaut la peine, et nous félicitons le député du Comté de Charlevoix, M. Gauthier, d'avoir travaillé, de concert avec ses collègues du Comité de l'agriculture, à nous procurer l'avantage d'une semblable institution.

Cette nouvelle école sera-t-elle une concurrente à nos écoles d'agriculture déjà établies? Nous ne le croyons pas; du moins nous ne l'espérons pas, car nos écoles d'agriculture, parmi lesquelles une compte plus de vingt années d'existence, ont droit à une part du soleil. Si les moyens à leur disposition sont moindres que pour l'école d'agriculture de Rougemont, il y a encore chez elles le dévouement qui a présidé à leur fondation. Ces anciennes écoles d'agriculture subsisteront encore longtemps, pour l'honneur de notre pays qui en a besoin.

Nous voyons même que notre école d'agriculture de Ste Anne doit faire un pas de plus dans la voie des améliorations agricoles, par le perfectionnement de sa ferme-modèle; car la corporation du Collège de Ste Anne vient de faire des arrangements pour la construction d'une grange et d'une étable de grande étendue, faites dans les plans les plus modernes et dignes en tous points d'une ferme-modèle. Ce n'est que le point de départ à d'autres changements dont devront profiter les élèves de l'école d'agriculture de Ste Anne.

Nous voyons avec un extrême plaisir s'agrandir le nombre de nos écoles d'agriculture, et c'est aux cultivateurs à en faire profiter leurs enfants. Chacune de ces écoles travaillera, dans la mesure de ses moyens, à opérer le bien en faveur de l'agriculture. L'émulation fera son œuvre, et nous ne doutons pas que dans un avenir prochain, toutes ces écoles d'agriculture seront placées sur un même